

REPRISE DES ACTIVITES

TEAM | HSE

VOUS ACCOMPAGNE

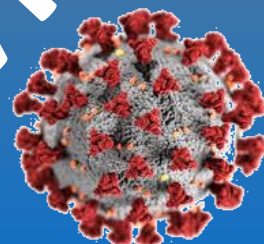
Employeur, vous n'êtes pas responsable du virus, mais responsable des moyens de protection pour la santé et la sécurité de vos salariés (Art. L.4121-1) du code du travail.

La gestion et maîtrise des risques est primordiale !

- Gestion du risque biologique par la mise en place d'un plan de continuité
- Mise en place d'équipements de protections collectives complétés par les protections individuelles
- Identification d'équipements de protections collectives complétés par les protections individuelles
- Agencement et réorganisation des postes de travail
- Mise à jour du document unique d'évaluation des risques
- Mise en place d'une organisation permettant de garantir la distanciation sociale d'au moins 1 mètre
- Evaluation des nouveaux risques induits par les changements
- Gestion des entreprises extérieures



COVID19



REPRISE DES ACTIVITES

TEAM | HSE

VOUS ACCOMPAGNE

Nous pouvons également vous accompagner dans d'autres domaines de votre démarche de prévention, comme par exemple:

- Mise en place de fiches postes
- Rédaction de modes opératoires / consignes de sécurité
- Rédaction de gammes maintenance
- Gestion du risque chimique
- Et bien d'autresnous consulter



Les intervenants sont des professionnels du domaine HSE, TEAM HSE est enregistré auprès du ministère du travail en tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels

Pou nous contacter :

TEAM HSE SAS – 13 rue Curie – 68000 COLMAR

☎ 03 89 41 63 74 / 07 86 62 96 08

christian.lioult@teamhse.fr

secretariat@teamhse.fr



TEAM | HSE

Alsace
Faites appel à une entreprise locale

www.teamhse.fr

COVID19

